



Réponse de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, à la question parlementaire n°4142 des honorables députés Messieurs Franz Fayot et Yves Cruchten

- 1) La situation au Soudan a-t-elle été abordée par Monsieur le ministre des Affaires étrangères et/ou par Monsieur le Premier ministre ?
- 2) Dans l'affirmative, quels ont été les messages relayés à ce sujet ?
- 3) Dans la négative, pour quelles raisons le gouvernement a-t-il renoncé à évoquer, avec un acteur exerçant une influence déterminante, l'un des pires conflits armés en cours actuellement ?
- 4) Comment le gouvernement entend-il concilier, d'une part, la volonté affirmée de renforcer les relations bilatérales avec les Émirats arabes unis, y compris dans les domaines financier et économique, et, d'autre part, les exigences de cohérence de la politique étrangère luxembourgeoise en matière de prévention des génocides, de respect du droit international humanitaire et de lutte contre l'impunité des crimes les plus graves ?

Le ministère ne communique pas sur les informations échangées lors des réunions à huis clos avec des visiteurs étrangers, au-delà du communiqué qui est diffusé à l'issue de la réunion.

Luxembourg, le 16 juin 2026

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel